

Avis de constitution

SOCIETE « BELLE AFRIQUE SERVICES » en abrégé « BASE »

Siège ABIDJAN, ABOBO ANONKOI-KOUTE, NOUVELLE  
GARE INTERNATIONALE D'ABOBO, MAGASIN 114, BP 1053  
ANYAMA, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BELLE AFRIQUE SERVICES » en  
abrégé « BASE »

Objet : ASSURANCES-TRANSIT-COMMTRCI GENERAL-BTP-  
IMPORT/EXPORT-DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social

l'acquisition, la location et la vente de tous biens  
meubles et immeubles

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux

- a prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à objet social ou pouvant en faciliter  
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, ABOBO ANONKOI-KOUTE,  
NOUVELLE GARE INTERNATIONALE D'ABOBO, MAGASIN  
114, BP 1053 ANYAMA, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KOMARA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02379 du 07/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13782/GTCA/RC/2024 du 07/03/2024

